



Une alternative aux revues commerciales : les revues en Accès Ouvert

Marlène Delhayé

► To cite this version:

Marlène Delhayé. Une alternative aux revues commerciales : les revues en Accès Ouvert. *BiblioAcid*, 2004, 1, pp.11-12. hal-01482206

HAL Id: hal-01482206

<https://hal.science/hal-01482206>

Submitted on 3 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

plus équitable à cet égard. Essentiellement, cela rendrait la stratégie tarifaire de n'importe quel éditeur plus transparente.

Idéalement, les bibliothèques ou les consortia participant au site *eResources Value* fourniraient:

1. des données de coûts
2. des données d'usage
3. un descriptif de l'institution ou du consortium (i.e., FTE ou classification Carnegie), et
4. les détails des conditions d'accès qui peuvent affecter le prix

Une fois que quelques bibliothèques auront participé et partagé leurs données et leurs coûts d'abonnement, il ne serait pas compliqué de faire calculer à ce site *eResource Value*, puis classer et présenter, des données selon des critères tels que le coût par site, ou le coût par FTE. (De la même façon, si les consortia fournissaient leurs informations sur les coûts et les usages, alors on pourrait comparer les accords impliquant divers consortia.) De plus, les informations descriptives concernant des produits ou des titres individuels pourraient être utilisés comme variables fixes (i.e., le nombre d'articles publiés dans une année donnée).

Contrairement à d'autres solutions proposées pour réguler le marché, le modèle consistant à partager les informations locales avec d'autres bibliothèques ne requière par que toutes les bibliothèques s'allient et participent à ce projet – les bibliothèques qui, pour une raison ou une autre choisissent de ne pas donner leurs informations pourraient toujours accéder aux informations qui auront été données par d'autres bibliothèques. Les institutions qui se trouvent dans des Etats où les données sont ouvertes, ou qui n'ont pas encore signé de clause de confidentialité sont dans une position idéale pour fournir le leadership initial au projet de site *eResources Value*. Chaque bibliothèque, et les bibliothèques en général, pourraient bénéficier de ce projet même si un petit nombre de bibliothèques contribuent à la base de données.

Notez cependant que je ne défends pas l'idée de suivre à la trace toutes les ressources électroniques, mais seulement celles pour lesquelles un éditeur particulier insiste pour conserver une certaine opacité à son système tarifaire et le cacher au regard public. Qui tendent à être les mêmes éditeurs avec lesquels les bibliothécaires passent de longs mois de laborieuses négociations quand leur contrat doit être renouvelé.

En résumé, le partage ouvert de données d'usage et de coût aurait des effets bénéfiques immédiats sur le marché des publications universitaires. Un marché ouvert des informations sur les prix et les licences place les bibliothèques dans une position de négociation beaucoup plus forte que ce n'est le cas dans un marché confidentiel et opaque.

Le site *eResources Value* proposé fournirait un prototype pour tester cette idée. Je crois que cette proposition contribuerait aux missions de SPARC et les bibliothèques de l'ARL [Association of Research Libraries]. Le site *eResources Value* serait facile et peu onéreux à bâtir, et ne nécessiterait pas que tous les bibliothécaires l'adoptent pour être utile. Et tandis que la solution idéale serait de travailler à obtenir des modèles tarifaires transparents de la part de tous les fournisseurs, cette initiative pourrait donner une raison de changer à ceux parmi les éditeurs qui tiennent à cacher leur modèles tarifaires aux consommateurs.

Une alternative aux revues commerciales : les revues en Accès Ouvert

Marlène Delhaye

<marlene.delhaye@univ.u-3mrs.fr>

Le mouvement de rejet des revues hors de prix par les bibliothèques américaines a été l'un des facteurs d'essor de l'*Open Access*, une stratégie alternative d'accès à l'information scientifique. Cette démarche, formalisée par l'initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert (BOAI – Budapest Open Access Initiative⁴) en février 2002, et renforcée par les nombreuses prises de positions par divers gouvernements et organismes de recherche dans le monde, vise à mettre à la disposition de tous les résultats de la recherche scientifique, et particulièrement la recherche financée par les deniers publics. Deux voies mènent à l'Accès Ouvert : d'une part l'auto-archivage des articles de recherche par les auteurs eux-mêmes, sur des serveurs privés ou institutionnels (BOAI 1), et d'autre part la publication de ces articles dans des revues en Accès Ouvert (BOAI 2). Bien que les deux démarches soient liées, ce sont les revues en Accès Ouvert (*Open Access journals*) qui vont être examinés ici.

⁴ Cf <http://www.soros.org/openaccess/fr/>

Une revue en Accès Ouvert contient le texte intégral d'articles de recherche originaux validés par les pairs (*peer-reviewed*), qui sont diffusés sur internet, sans contrepartie financière imposée aux lecteurs, dès leur acceptation par les comités éditoriaux. Ces revues, comme les revues 'traditionnelles', couvrent toutes les disciplines de recherche. En résumé: du plein-texte, validé, sans abonnement et sans période d'embargo (i.e. accès aux articles antérieurs aux 2 derniers numéros, ou aux 6 derniers mois par exemple).

Stevan Harnad, ardent défenseur de l'Open Access, évoque les revues qui correspondent exactement à la définition ci-dessus comme les « revues en or » (gold journals).

Le projet Romeo⁵, repris depuis peu par le projet SHERPA⁶, décline cette définition de base en plusieurs variantes, selon les droits qu'elles laissent aux auteurs à disposer de leur travail :

- Les revues vertes : ce sont les revues éditées selon le modèle traditionnel qui autorisent cependant l'auto-archivage des pré- ET des post-publications par les auteurs sur des serveurs privés ou institutionnels.
- Les revues jaunes : ce sont les revues éditées selon le modèle traditionnel qui autorisent cependant l'auto-archivage des pré-publications par les auteurs sur des serveurs privés ou institutionnels.
- Les revues bleues : ce sont les revues éditées selon le modèle traditionnel qui autorisent cependant l'auto-archivage des post-publications par les auteurs sur des serveurs privés ou institutionnels.
- Les revues blanches : ce sont celles dont les éditeurs ne se sont pas positionnés par rapport au modèle de l'Accès Ouvert.

Où trouver des revues en Accès Ouvert ?

Le meilleur point de départ est le DOAJ (*Directory of Open Access journals*), le répertoire de revues en Accès Ouvert⁷. Mis en place et animé par l'Université de Lünd en Suède, il recense actuellement plus de 750 titres disponibles. On peut récupérer l'ensemble des enregistrements et les réutiliser dans une application de gestion des périodiques locale ou centralisée; le DOAJ est par

⁵ <http://www.lboro.ac.uk/departments/lis/disresearch/romeo/>

⁶ <http://www.sherpa.ac.uk/index.html>

⁷ <http://www.doaj.org/>

ailleurs depuis peu disponible à côté des bouquets commerciaux sur les plateformes d'aggrégateurs comme EJS.

Des questions de coûts

Les solutions alternatives aux offres des éditeurs commerciaux sont au centre des préoccupations de nombreux bibliothécaires qui s'en font en particulier l'écho sur la liste de discussion Liblicense.⁸

Globalement, il semble y avoir un consensus sur le coût de revient moindre des publications en Accès Ouvert, les charges liées au contrôle d'accès, au marketing et à l'archivage étant soient supprimées, soient assurées en dehors d'un circuit commercial : un noyau de bibliothécaires et de chercheurs défendent et promeuvent l'Open Access gratuitement, les archives sont dupliquées sur des serveurs publics.

Le coût des revues en Accès Ouvert pour les bibliothèques soulève plusieurs questions, notamment sur le financement des frais de publication (*author fee*) demandés aux auteurs par les éditeurs comme BioMedCentral⁹ ou PloS¹⁰, frais que les bibliothécaires espèrent voir pris en charge par les universités ou les organismes de recherche. Il n'est cependant pas évident que les frais entraînés par la publication soient reconnus comme partie intégrante de la recherche par les organismes financeurs, bien que plusieurs études d'organismes subventionnant la recherche aient pris position en faveur de l'Accès Ouvert (celle du Wellcome Trust par exemple).

Autre problème évoqué : la redistribution des coûts. En effet, un calcul rapide montre que les frais de publication vont coûter aux institutions les plus prolifiques plus cher que le montant de leurs abonnements aux revues commerciales. Bien sûr si on regarde la dépense globale, la facture sera forcément plus basse, puisque les articles seront en accès libre, mais dans un premier temps ce sera au détriment des grandes institutions ; un mode de redistribution de ces coûts reste à trouver.¹¹

⁸ Cf <http://www.library.yale.edu/~llicense/index.shtml>. LibLicense est gérée par Ann Okerson, à Yale.

⁹ <http://www.biomedcentral.com/>

¹⁰ <http://www.plos.org/>

¹¹ Sur le sujet, voir aussi l'American Scientist Forum [<http://amsci-forum.amsci.org/archives/American-Scientist-Open-Access-Forum.html>]